

UE-Déclaration de conformité



Le fabricant

PROTECT-Laserschutz GmbH
Mühlhofer Hauptstraße 7
D-90453 Nürnberg

Est seul responsable de la préparation de cette déclaration de conformité des produits suivants

Numéro d'article	Modèle	Type	Couleur de corps support
600-ALLROUND-02	ALLROUND	Lunettes globe oculaire	blanc
600-ALLROUND-02	ALLROUND	Lunettes globe oculaire	argent

sont conformes au règlement (UE) 2016/425 du Parlement européen et du Conseil relatif aux équipements de protection individuelle et abrogeant la directive 89/686/CEE et sont conformes à la norme nationale transposant la norme harmonisée DIN EN 207: 2009 + AC : 2011 + DIN EN 207: 2017 et à la directive relative à la sécurité générale des produits : 2001/95/CE

L'organisme notifié ECS GmbH – European Certification Service, numéro de l'organisme notifié 1883, a procédé à l'examen UE de type (module B) et a délivré l'attestation d'examen UE de (C1521.2PF (Lunettes oculaires pour applications médicales ALLROUND))

Petra Fröbel
Directrice général PROTECT-Laserschutz GmbH
Nürnberg, 05.12.2019

Rüdiger Fröbel
Directeur général PROTECT-Laserschutz GmbH
Nürnberg, 05.12.2019